

Rapport annuel 2008



Message du Secrétaire général



Le Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut

Ce qui lie, dans leur diversité, les multiples composantes et activités de l'OSCE, c'est une vision commune.

Cette vision est celle d'un territoire recouvrant 56 pays, unis et en paix. Elle se fonde sur une dizaine de principes et de valeurs partagées au premier rang desquels figure, comme l'a déclaré l'*Acte final d'Helsinki*, la nécessité de promouvoir la « dignité inhérente à la personne humaine ». Cette vision singulière, née à Helsinki, continue d'inspirer l'action de l'OSCE dans tous ses aspects.

La Présidence finlandaise a honoré comme il convient cette vision. La détermination dont le Président en exercice et son équipe ont fait preuve, tout au long de cette année particulièrement difficile, a été remarquable. La crise survenue en Géorgie en août a choqué l'opinion. Cette guerre nous a également rappelé ce pour quoi nous existons : pour construire un espace de sécurité coopérative et œuvrer à la résolution de nos différends, souvent graves, par des moyens pacifiques.

L'action que l'OSCE a menée en Géorgie tout au long de l'année a incarné cet effort complexe. Au printemps, il a été demandé que soient mis en œuvre les mécanismes et procédures de gestion de crise de l'Organisation, ce qui a permis un débat approfondi entre

les États participants. Au début du mois de juillet, un groupe d'ambassadeurs de l'OSCE s'est rendu dans la zone de conflit pour réaliser une évaluation de première main de la situation. La Mission dépêchée en Géorgie a mené des activités essentielles de surveillance de la zone de conflit et a favorisé le renforcement de la confiance par le relèvement économique. Les signes de tension étaient omniprésents.

Une fois les hostilités déclarées, l'OSCE a réagi très rapidement, conduite par la diplomatie itinérante personnelle du Président en exercice et de son Envoyé spécial. En quelques jours, vingt observateurs militaires supplémentaires ont été déployés pour aider à rétablir la confiance et la stabilité. Au début du mois d'octobre, le Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a entrepris, avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, une mission conjointe destinée à évaluer l'impact environnemental du conflit. Il a été rédigé un rapport commun qui servira de base aux actions futures.

À la demande du Président en exercice, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et le Haut Commissaire pour les minorités nationales ont dépêché une équipe d'experts pour

Une réfugiée décrit au Secrétaire général (à droite) le calvaire qu'elle a enduré



OSCE

Le Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut (à gauche), s'entretient avec le Ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner (au centre), et le Président en exercice de l'OSCE et Ministre finlandais des Affaires étrangères, Alexander Stubb, à la seizième Réunion du Conseil ministériel, tenue à Helsinki le 4 décembre



PETRI KROOK

évaluer la situation des droits de l'homme et des minorités dans les zones touchées par le conflit armé. Le Rapport d'évaluation commun a été distribué aux États participants.

Au niveau politique, l'OSCE a coprésidé les discussions de Genève avec l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies. Ces discussions, qui ont débuté le 15 octobre, se concentrent sur les questions de sécurité et de stabilité, ainsi que sur celles des réfugiés et des personnes déplacées.

Le Représentant pour la liberté des médias a observé le déroulement des événements avec une vigilance de tous les instants. En novembre, son Bureau a organisé, à Tbilissi, la cinquième Conférence de l'OSCE sur les médias, à laquelle ont assisté des journalistes de l'ensemble du Caucase du Sud.

Tout au long de cette période, la Mission de l'OSCE en Géorgie n'a cessé d'œuvrer pour s'acquitter de son mandat multidimensionnel auprès des autorités et de la société géorgiennes.

Tout cela souligne l'intense action que l'OSCE, ses institutions, ses opérations de terrain et son Secrétariat mènent dans la pratique en complément du dialogue politique. Dans le même temps, cela soulève l'évidente question de la façon dont nous pourrions renforcer nos mécanismes de prévention des conflits dans l'espoir d'éviter entièrement de tels conflits.

Tout au long de l'année, l'OSCE a continué d'agir en profondeur sur le terrain, y compris en Europe du Sud-Est, où elle contribue de façon unique à l'action internationale menée pour promouvoir la stabilité et la réconciliation au Kosovo.

2008 a été, pour l'Organisation, une année à la fois de continuité et de changement. Nous avons célébré le dixième anniversaire du Représentant pour la liberté des médias, institution unique chargée de promouvoir cette liberté dans l'espace de l'OSCE. Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme s'est doté d'une nouvelle direction forte en la personne de Janez Lenarčič. Le 1er décembre, Goran Svilanovic a été nommé Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE.

L'OSCE a également ouvert, à Zagreb, un nouveau Bureau qui remplacera la Mission en Croatie. Le rôle de l'Organisation au Tadjikistan a été renforcé et son budget accru, le Bureau du Tadjikistan remplaçant l'ancien Centre de Douchanbé.

L'Organisation a intensifié son engagement avec l'Afghanistan, partenaire asiatique pour la coopération depuis 2003, dont la sécurité est jugée vitale pour celle des États participants de l'OSCE. À la fin de l'année, l'Organisation a lancé la création d'un nouvel établissement de formation à la gestion des frontières à Douchanbé et celle d'un centre de formation d'agents des douanes à Bichkek, et plusieurs autres propositions sont à l'étude.

2008 a également confirmé le rôle unique que joue l'OSCE comme réseau de coopération innovant, que ce soit dans le domaine des partenariats public-privé contre le terrorisme ou dans celui de la lutte contre la traite des êtres humains.

L'OSCE a également, cette année, envisagé l'avenir d'une manière nouvelle. Au début du mois de juillet, pendant environ 48 heures, 140 étudiants de 30 pays de

l'Organisation ont envahi les couloirs et les salles de réunion de la Hofburg, à Vienne, pour assister à une *conférence simulée de l'OSCE*, nouvelle façon de partager les valeurs et la vision de l'Organisation avec la jeune génération.

Cette manifestation a remporté un vif succès, les étudiants saisissant l'esprit qui est au cœur de l'Organisation, ce même esprit qui a guidé les États participants lorsqu'ils se sont réunis la première fois à Helsinki et qui continue de guider la coopération aujourd'hui, malgré toutes les difficultés que nous affrontons.

Marc Perrin de Brichambaut
Secrétaire général

Résumé

En 2008, l'OSCE a pris des mesures concrètes pour renforcer la sécurité de ses États participants et partenaires pour la coopération, tout en restant un important lieu de dialogue. Le résumé ci-après offre, dans l'ordre chronologique, un bref aperçu de ses succès :

Coopération dans le domaine des voies de navigation maritimes et intérieures. Le seizième *Forum économique et environnemental* s'est concentré sur la coopération dans le domaine des voies de navigation maritimes et intérieures. Le *Forum*, qui s'est tenu en deux temps – à Vienne en **janvier** et à Prague en **mai** –, a visé précisément à accroître la sécurité et à préserver l'environnement. Les recommandations du *Forum* ont conduit à l'adoption d'une *Décision de suivi du Conseil ministériel* d'Helsinki et de plusieurs activités, dont une *Conférence sur la sûreté de navigation et la protection de l'environnement dans un contexte transfrontières dans le bassin de la mer Noire*, tenue à Odessa (Ukraine) en juin.

Planification à long terme. Les présidences de l'OSCE ont été fixées trois ans à l'avance pour la première fois au *Conseil ministériel* de Madrid, en 2007, ce qui a permis à la Présidence finlandaise de lancer, en **janvier**, pour les consultations informelles, une nouvelle formule destinée à améliorer la planification et la continuité à long terme. Un quintette d'États participants assurant les présidences entre 2007 et 2011 a complété la Troïka existante pour la coordination et les consultations relatives aux activités en cours de l'Organisation. Hormis les consultations informelles périodiques tenues à Vienne, ces cinq États – Espagne, Finlande, Grèce, Kazakhstan et Lituanie – ont tenu trois réunions au niveau ministériel : les 1^{er} et 2 juin à Helsinki, où ils ont examiné les priorités d'une planification à long terme, le 23 septembre à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, et le 3 décembre à Helsinki, avec la *Réunion du Conseil ministériel* de l'OSCE.

Le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias célèbre son dixième anniversaire. En **février**, le Représentant a tenu à Vienne une réunion d'experts pour célébrer sa première décennie d'existence.

Plus de 80 participants ont examiné les problèmes qui se posent et se poseront en matière de liberté des médias et de libre expression dans la région de l'OSCE.

Déversements d'hydrocarbures. Lors d'un atelier technique tenu au Turkménistan les **10 et 11 mars**, les pays riverains de la mer Caspienne se sont déclarés préoccupés par la pollution du sol et de la mer due aux déversements d'hydrocarbures. Ils ont recherché les meilleurs moyens de remédier à ces déversements et d'instaurer, à cette fin, une coopération entre l'OSCE et d'autres organisations internationales. L'OSCE a mis au point un projet qui vise à concevoir, à actualiser et à mettre en œuvre, en cas de déversement, une capacité nationale d'intervention en Azerbaïdjan, au Kazakhstan et au Turkménistan.

Activation de mécanismes de réduction des risques et de gestion des crises. Après l'incident survenu le 20 avril, lorsqu'un véhicule aérien non armé a survolé le territoire contrôlé par l'Abkhazie, la Présidence, à la demande de la Géorgie, a sollicité des avis d'experts du Forum pour la coopération en matière de sécurité conformément à la *Décision No 3 du Conseil ministériel* de Bucarest relative au rôle de l'OSCE en tant qu'enceinte de dialogue politique. Cette *Décision* permet au Conseil permanent de solliciter du Forum des avis politico-militaires. En outre, la Géorgie et la Fédération de Russie ont invoqué le chapitre III du *Document de Vienne 1999*, qui prévoit un mécanisme de consultation et de coopération en cas d'activités militaires inhabituelles. En réponse, la Présidence a offert aux parties concernées le cadre de consultation nécessaire. Le Conseil permanent et le Forum pour la coopération en matière de sécurité ont également servi de cadre aux États participants pour faire des recommandations correspondantes.

Lutte contre la traite des êtres humains. Le Bureau du Représentant spécial et Coordonnateur de la lutte contre la traite des êtres humains a tenu, dans le cadre de l'Alliance contre la traite des personnes, deux conférences de haut niveau : la première, sur la traite des enfants, à Vienne les **26 et 27 mai** ; la seconde, sur la répression de la traite, à Helsinki les **10 et 11 septembre**, ainsi qu'un séminaire technique.

Activités liées à la dimension humaine. Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a organisé trois *Réunions supplémentaires sur la dimension humaine* : sur la lutte contre le racisme et la xénophobie, à Vienne les **29 et 30 mai** ; sur des politiques durables d'intégration des Roms et des Sinti, à Vienne les **10 et 11 juillet** ; et sur l'élaboration de lois démocratiques, à Vienne les 6 et 7 novembre. Il a également tenu un séminaire sur le droit constitutionnel à Varsovie du 14 au 16 mai. La Présidence a organisé un Séminaire sur les questions électorales à Vienne les 21 et 22 juillet. L'activité phare de l'année dans la dimension humaine, à savoir la *Réunion sur la mise en œuvre de la dimension humaine*, s'est tenue à Varsovie du **29 septembre au 10 octobre**.

Budgétisation par programme fondée sur la performance. 2008 a été la première année au cours de laquelle l'Organisation a appliqué une budgétisation par programme fondée sur la performance — méthode de gestion fondée sur les résultats — à toutes ses structures exécutives. Cette méthode est encore en phase d'élaboration et sera perfectionnée par les États participants. L'Aperçu du programme 2009, principal document de planification stratégique que le Secrétaire général présente aux États participants en **mai** de chaque année, a pour la première fois comporté un message exposant les vues du quintette de présidences sur les priorités stratégiques des années à venir.

Gestion des frontières. Suite à une *Décision du Conseil ministériel* de 2007 sur *l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan*, le Secrétaire général a présenté, le **6 juin**, un programme d'activités qui vise, notamment, à encourager la coopération en matière de sécurité et de gestion des frontières entre les États participants d'Asie centrale et l'Afghanistan. Les discussions sur ce programme se poursuivaient à la fin de l'année. En outre, des responsables afghans seront invités à participer aux activités d'un établissement de formation à la gestion des frontières situé à Douchanbé, à celles d'un centre de formation d'agents des douanes situé à Bichkek, ainsi qu'aux activités de formation coorganisées avec le Service des douanes du Turkménistan.

Mandat de l'OSCE au Tadjikistan. Le **19 juin**, l'OSCE a renforcé le mandat de son opération de terrain au Tadjikistan, prenant acte de la transition du pays d'une situation d'après-guerre à une situation de développement économique et politique. Suite au renforcement de la coopération convenu entre les autorités tadjikes et l'Organisation, le Centre de Douchanbé a été réouvert en tant que Bureau pour le Tadjikistan, avec de nouvelles tâches assignées dans chacune des trois dimensions de sécurité de l'OSCE. Le budget et le personnel ont été renforcés et le Bureau s'est installé dans des locaux plus spacieux et centraux.

17ème session annuelle de l'Assemblée parlementaire. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a tenu sa 17ème session annuelle à Astana (Kazakhstan) du **29 juin au 3 juillet** sur le thème principal de la transparence de l'OSCE, adoptant plusieurs résolutions sous la forme d'une *Déclaration d'Astana*, ainsi qu'une résolution sur les événements de Géorgie, avant d'élire, à sa Présidence, Joao Soares (Portugal).

Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité. Cette *Conférence*, tenue les **1er et 2 juillet**, s'est concentrée sur les aspects transnationaux de la sécurité, sur la situation actuelle des accords de maîtrise des armements et des mesures de confiance et de sécurité, sur le dialogue de sécurité, ainsi que sur les questions liées à l'alerte précoce, à la prévention ou résolution des conflits et à la gestion des crises. Six orateurs principaux ont présenté des exposés stimulants qui ont permis, au cours des séances de travail, d'engager un débat animé qui a aidé les États participants à faire le point de la situation en matière de sécurité dans l'espace de l'OSCE. S'adressant aux participants, le Commandant suprême des Forces alliées en Europe de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, le général John Craddock, a souligné, entre autres questions de sécurité, que l'OSCE pourrait jouer un rôle important dans l'action menée pour sécuriser et stabiliser l'Afghanistan.

Simulation de l'OSCE. Plus de 140 jeunes de 30 États participants de l'OSCE ont pris part, du **5 au 7 juillet**, au premier *exercice de simulation de l'OSCE* jamais organisé. Des lycéens et des étudiants, jouant le rôle de délégations nationales autres que la leur, ont débattu de trois aspects de la sécurité : terrorisme et Internet ; gestion de l'eau en Asie centrale ; et traite des enfants Rom. Trois documents ont été adoptés par consensus.

Observation d'élections. En 2008, l'OSCE a continué d'affiner et d'approfondir les engagements qu'elle avait pris en matière d'élections. Tout au long de l'année, elle a échangé des points de vue et des données d'expérience. Elle a organisé, en particulier, un séminaire à Vienne les **21 et 22 juillet**. Ce séminaire a abordé le rôle que l'Organisation peut jouer dans le processus électoral, y compris par l'observation d'élections. Le dialogue enclenché par cette manifestation a permis d'accroître la confiance des États participants dans les activités que l'Organisation met en œuvre dans ce domaine.

Observateurs militaires en Géorgie. Le **19 août**, le Conseil permanent a décidé de déployer immédiatement, dans les zones qui jouxtent l'Ossétie du Sud, vingt observateurs militaires non armés de la Mission de l'OSCE en Géorgie. Avec les huit observateurs déployés initialement, ils ont rendu compte de l'application de l'accord en six points signé le 12 août.

Séminaire de formation policière en ligne. La première conférence exclusivement en ligne de l'OSCE a porté sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle via l'Internet et sur la meilleure façon d'appréhender les criminels. Du **13 au 24 octobre**, quelque 80 participants ont suivi six exposés et ont examiné, par l'entremise de forums et de messageries animés par l'OSCE, des questions telles que la nécessité d'un cadre juridique, d'une coopération internationale en matière d'analyse et d'enquête, et d'une coopération renforcée entre la société civile et les enquêteurs de police. Ils ont également examiné le rôle que pouvaient jouer l'éducation et la technologie dans la lutte contre la criminalité.

Discussions de Genève. La première série de discussions de Genève prévues dans l'accord en six points signé le 12 août a débuté le **15 octobre**. Avec l'ONU et l'Union européenne, l'OSCE a animé les négociations, qui ont associé la Géorgie, la Russie et les États-Unis, ainsi que des représentants de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie. L'Envoyé spécial Heikki Talvitie a représenté l'OSCE et le Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut, a également assisté aux négociations. Lors des deuxième et troisième séries de négociations, tenues les 18 et 19 novembre et les 17 et 18 décembre, les participants sont tombés d'accord sur la plupart des éléments proposés pour la création de mécanismes de gestion des incidents sur le terrain. D'autres négociations chargées de résoudre les derniers

différends devaient avoir lieu en février 2009.

Conférence méditerranéenne de l'OSCE. Les **27 et 28 octobre**, la réunion annuelle des Partenaires méditerranéens pour la coopération s'est tenue à Amman. Pour marquer l'engagement plus profond et plus systématique des Partenaires méditerranéens dans l'action que mène l'OSCE et pour aligner les pratiques sur celles de la conférence annuelle que tiennent traditionnellement les Partenaires asiatiques, cette manifestation s'est tenue sous la forme d'une conférence, et non d'un séminaire.

Conférence OSCE-Afghanistan. Les **9 et 10 novembre**, la conférence annuelle de l'OSCE avec ses Partenaires asiatiques s'est tenue pour la première fois en Afghanistan. Ce lieu a symbolisé à la fois la volonté de l'OSCE de s'engager avec l'Afghanistan et la volonté de ce dernier de coopérer avec l'OSCE pour promouvoir la sécurité et la stabilité.

Le Haut Commissaire pour les minorités nationales célèbre son quinzième anniversaire. En novembre, le Haut Commissaire a célébré son quinzième anniversaire, rendant hommage à une tradition de diplomatie silencieuse qui, à de nombreuses reprises, a aidé à réduire les tensions liées aux minorités nationales dans la région.

Lutte contre le blanchiment d'argent. En **décembre**, l'OSCE a acquis le statut d'observateur au Comité d'experts du Conseil de l'Europe chargé d'évaluer les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent (MONEYVAL). L'OSCE a considérablement intensifié l'action qu'elle mène contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption, coopérant plus étroitement avec MONEYVAL et avec d'autres organisations, accueillant des manifestations et apportant une assistance technique aux États participants.

Fonds de partenariat

Pour resserrer les liens de travail avec les Partenaires pour la coopération, il a été lancé, en 2008, un Fonds de partenariat. Ce fonds a reçu des contributions supérieures à €500 000. Sous son égide, cinq projets ont été lancés et mis en œuvre dans des domaines tels que la diplomatie multilatérale, les élections et la participation de la société civile.